

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 MARS 2024

Présents : Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Corinne Cholewka, Sandra Mauguin

La réunion débute à 14h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.

Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I Contrat pour accroissement temporaire d'activité

Le Maire propose ce contrat exceptionnel pour permettre de rémunérer Mme Cornu pour les heures de « dépannage administratif » dont nous avons besoin, en attendant la pleine installation de la nouvelle recrue. Contrat d'une durée d'un mois.

Voté à l'unanimité.

II Fonds de concours SDEG

Le Maire expose la situation : deux points lumineux ne fonctionnent plus et ne sont ni échangeables ni réparables (matériel obsolète dont les modèles n'existent plus).

Le SDEG propose un fonds de concours à la commune pour la dépose et l'enlèvement de ces deux points lumineux. Il s'élève à 61,68 €. Le Maire demande l'autorisation de signer la convention.

Voté à l'unanimité.

III Avis sur l'enquête publique pour le Projet Pluriannuel de Gestion du SBAISS

Le Maire fait une lecture rapide du résumé non technique du plan.

Après débat, le conseil municipal émet un avis favorable au plan, regrettant cependant que les problèmes locaux ne fassent pas partie des priorités à régler (retenues d'eau privées, ponction d'eau vicinales notamment).

Voté à l'unanimité.

IV Questions diverses

1°

Le Maire fait la lecture d'une motion proposée par l'association « Angoulim » pour apporter notre soutien à la défense de la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges.

Voté à l'unanimité.

2°

Les travaux de l'ancienne cure sont retardés pour des questions administratives mais devraient avoir lieu dans l'année 2024.

3°

CALITOM procèdera prochainement au remplacement des bacs pour un nouveau système de collecte individuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Gisèle Fuhri,
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,